

Près d'un étudiant sur trois occupe un emploi rémunéré

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 158 • Septembre 2025

En 2022, près d'un étudiant sur trois en Auvergne-Rhône-Alpes occupe un emploi rémunéré, qu'il soit intégré à sa formation (stages, apprentissage, internats), ou qu'il s'agisse d'un « job » étudiant ou d'une autre activité. Ce taux, supérieur à la moyenne nationale, témoigne du dynamisme du tissu économique de la région et de la diversité de ses filières de l'enseignement supérieur. Les disparités départementales sont fortes, avec des taux très élevés en Haute-Loire et en Haute-Savoie. L'emploi étudiant augmente avec l'âge et varie selon le genre et le lieu de vie. Les « jobs » étudiants sont principalement dans le commerce et l'hôtellerie-restauration, tandis que les emplois intégrés aux études sont dans la santé et la recherche.

En 2022, en Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre environ 346 500 **étudiants** âgés de 16 à 29 ans, inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur. Parmi eux, 108 350, soit 31,3 % ► **figure 1**, occupent un emploi rémunéré. Cet emploi peut être directement intégré à leur formation (stages rémunérés, apprentissage, internat en médecine) ou bien un travail destiné à financer leur quotidien, leur logement, leurs études. Cette mesure par le recensement de la population des étudiants en emploi à date donnée ne prend pas en compte les « jobs » d'été. La région compte une part légèrement supérieure à la moyenne nationale, ce qui traduit à la fois sa vitalité économique et la diversité de ses filières de l'enseignement supérieur, universités, grandes écoles de la région.

► 1. Étudiants de 16 à 29 ans en emploi selon le type d'emploi, en 2022

	France métropolitaine		France de province		Auvergne-Rhône-Alpes	
	Effectifs	en %	Effectifs	en %	Effectifs	en %
Étudiants en emploi	848 480	30,1	608 080	29,6	108 350	31,3
travail intégré aux études	508 440	18,0	370 540	18,0	65 610	18,9
dont « jobs » étudiants	160 150	5,7	115 990	5,6	21 000	6,1
autres travaux rémunérés	179 890	6,4	121 540	5,9	21 740	6,3

Lecture : En 2022, en Auvergne-Rhône-Alpes, 108 350 étudiants de 16 à 29 ans ont un emploi soit 31,3 % de l'ensemble des étudiants de cette tranche d'âge.

Source : Insee, Recensement de la population 2022.

Une majorité d'étudiants en emploi intégré à leur formation

En Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les étudiants âgés de 16 à 29 ans, 18,9 % ont un **emploi intégré à leurs études**. Ils sont soit en apprentissage, en stage rémunéré, ou dans un emploi lié aux études de médecine, en internat ou externat. Ces emplois constituent une partie essentielle du cursus, permettant aux étudiants d'acquérir de l'expérience professionnelle et ainsi de faciliter leur future insertion dans le monde du travail.

À côté, 6,1 % des étudiants exercent un « job » étudiant, c'est-à-dire un emploi à temps partiel indépendant de leur formation, souvent dans le commerce, la restauration ou les services. Ce travail est

destiné à financer leur vie quotidienne. Enfin, 6,3 % occupent d'**autres emplois rémunérés**, souvent plus spécifiques, tels que les contrats de professionnalisation, les contrats doctoraux, ou des emplois liés à la recherche (chercheurs, assistants doctorants). Cette catégorie est intermédiaire entre emploi lié aux études et emploi « classique ».

Un taux d'emploi étudiant supérieur à la moyenne nationale

Le taux d'emploi étudiant en Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur à la moyenne de France métropolitaine (31,3 % contre 30,1 %). L'écart est un peu plus important avec les régions de province (29,6 %). Cette différence peut s'expliquer par plusieurs spécificités régionales. D'une part, la forte concentration d'établissements d'enseignement supérieur dans la région attire un grand nombre d'étudiants et favorise les formations professionnalisantes comme l'apprentissage. D'autre part, le tissu économique dense et diversifié, notamment dans l'industrie, les services, le tourisme et la santé, offre de nombreuses opportunités d'emploi à temps partiel ou en contrat d'alternant.

Pour autant, si la moyenne régionale est élevée, elle cache des différences selon les départements. Des taux d'emploi étudiant très élevés caractérisent la Haute-Loire (38 %), l'Allier (39 %) et la Haute-Savoie (41 %). L'apprentissage est très développé dans ces territoires. À l'inverse, les taux sont en retrait dans le Cantal et le Puy-de-Dôme (23 % et 25 %). Les départements à forte population étudiante comme l'Isère, le Rhône et la Loire oscillent autour de la moyenne régionale (de 28 à 32 %). Leur situation reflète un équilibre entre grandes agglomérations, offre de formation diversifiée et marché de l'emploi local.

Plus d'emplois étudiants quand on s'avance en âge

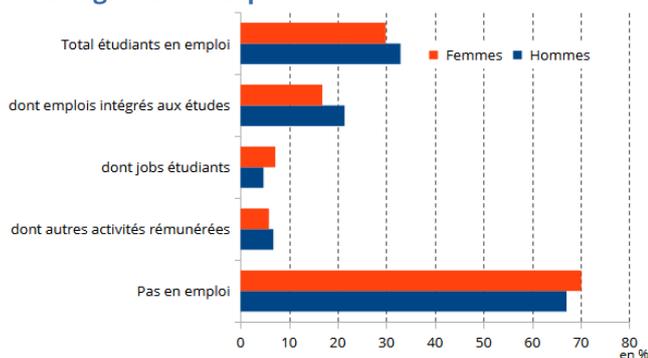
Les situations d'emplois étudiants varient selon l'âge et le genre. La propension des étudiants à travailler augmente nettement au fur et à mesure que l'âge avance.

Entre 16 ans et 19 ans, ils sont seulement 16,9 % à travailler. Cette tranche correspond souvent à des étudiants en première année ou en cursus plus courts.

En revanche, dans la tranche d'âge centrale des 20-24 ans, 36,1 % des étudiants ont un emploi. Ces étudiants sont souvent en fin de licence (L3) ou en début de master (M1), plus autonomes et confrontés à des besoins financiers accrus. Pour les étudiants de plus de 24 ans, ce taux grimpe à 62,1 %, soulignant l'importance des emplois pour les étudiants en poursuite d'études longues, doctorants, ou en formation continue. Cette catégorie se caractérise aussi par une grande diversité des emplois : 29,5 % occupent des emplois intégrés aux études, tandis que 26,5 % exercent d'autres activités rémunérées (contrats doctoraux, recherche, professionnalisation), attestant d'une forte implication professionnelle. Ces situations montrent que l'emploi étudiant ne se limite pas à un simple travail d'appoint, mais accompagne souvent un projet professionnel à plus long terme.

Au-delà de l'âge, des différences marquées existent selon le genre et le mode de cohabitation. Les étudiants garçons sont plus souvent en emploi que les filles (32,9 % contre 29,9 %) ► **figure 2**. La structure des emplois occupés explique principalement cet écart. Les garçons sont plus nombreux dans les emplois intégrés aux études, notamment en apprentissage (21,4 % contre 16,8 % chez les filles), souvent liés à des filières techniques ou industrielles. En revanche, les filles sont plus nombreuses à exercer des « jobs » étudiants sans rapport avec leurs études (7,2 % contre 4,7 %), en particulier dans les secteurs du commerce ou de la petite enfance.

► 2. Situation des étudiants selon le sexe en 2022, en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : En Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les étudiants garçons, 32,9 % ont un emploi en 2022. Ce taux est de 29,9 % pour les filles.

Source : Insee, Recensement de la population 2022.

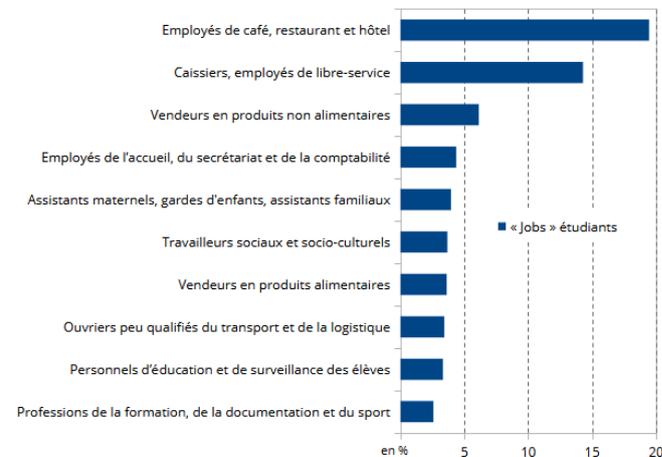
Concernant le lieu de vie, les étudiants vivant chez leurs parents sont nettement moins nombreux à occuper un emploi (26,9 %) que ceux qui ont quitté le foyer familial pour leurs études (34,8 %). Ce phénomène peut s'expliquer par une moindre nécessité financière, un meilleur confort matériel, ou encore des contraintes géographiques ou familiales. Seuls 5,4 % des étudiants résident chez leurs parents exercent un « job » étudiant, contre 6,7 % des autres étudiants.

Pour un jeune sur cinq, un « job » étudiant comme employé de café, de restaurant ou d'hôtel

Les étudiants qui occupent des « jobs » étudiants travaillent massivement dans trois grands secteurs : le commerce (27,9 %), l'hébergement-restauration (22,1 %), contre seulement 2,7 % des emplois intégrés aux études et 5,5 % des autres emplois rémunérés), et les activités de l'enseignement, santé humaine et action sociale (24,7 %). Parmi ces étudiants, un sur cinq exerce comme employé de café, restaurant ou hôtel, 14,3 % comme

caissier ou employé de libre-service, tandis qu'un plus petit nombre est vendeur en produits non alimentaires (6,1 %) ► **figure 3**. Les jeunes femmes sont plus nombreuses à être caissières que les garçons ; elles constituent aussi les principaux effectifs étudiants exerçant en tant qu'assistants maternels, gardes d'enfants et assistants familiaux (5,6 % contre 1,0 %).

► 3. Part des « jobs » étudiants en 2022, en Auvergne-Rhône-Alpes : les dix premiers métiers



Lecture : Parmi 100 étudiants d'Auvergne-Rhône-Alpes exerçant des « jobs » étudiants, 19,5 % d'entre eux travaillent comme employés de café, restaurant et hôtel.

Source : Insee, Recensement de la population 2022.

Le panorama est différent pour les emplois intégrés aux études. La profession la plus représentée reste celle des médecins et pharmaciens salariés (7,4 %). Suivent des professions relatives aux services administratifs, comptables, commerciaux et dans la communication. Les femmes sont plus souvent médecins et pharmaciens : 9,2 % contre 5,7 %. Le poids des professions de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (14,9 %) caractérise les autres activités rémunérées. ●

Serge Maury, Christophe Privas (Insee)

► Sources

L'enquête annuelle de Recensement de la population est réalisée entre janvier et février. Les « jobs » d'été ne sont donc pas dans le champ de l'étude. De plus, cette période est moins propice pour des stages ; ces deux éléments peuvent expliquer des différences avec d'autres sources sur ce sujet. La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles utilisée ici est celle de 2020 (PCS 2020). Il s'agit d'une actualisation et une réorganisation du niveau détaillé des professions issu de la nomenclature de 2000.

► Définitions

Étudiant : Jeune âgé de 16 à 29 ans, inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, avec un niveau d'études minimum équivalent au baccalauréat.

« Job » étudiant : Emploi à temps partiel déclaré par un étudiant dont la situation principale est l'étude, mais sans lien formel avec la formation (hors apprentissage, hors stage, hors médecine).

Emploi intégré aux études : Emploi intégré dans le cursus de formation, incluant stages rémunérés, apprentissage, internat ou externat en médecine.

Autres activités rémunérées : Emplois spécifiques tels que contrats de professionnalisation, contrats doctoraux, emplois de chercheurs, qui ne relèvent ni du stage ni du « job » étudiant classiques.

► Pour en savoir plus

- Fégar T., Ménard B., « Plus d'un étudiant sur quatre exerce une activité rémunérée en Centre-Val de Loire » Insee Flash Centre-Val de Loire, n° 92, octobre 2024.
- Hilary S., Lefèvre L., Pen L., « Les « jobs » étudiants début 2020 : quatre fois sur dix, des emplois, de serveurs, caissiers ou vendeurs » Insee Focus, n° 322, mars 2024.

